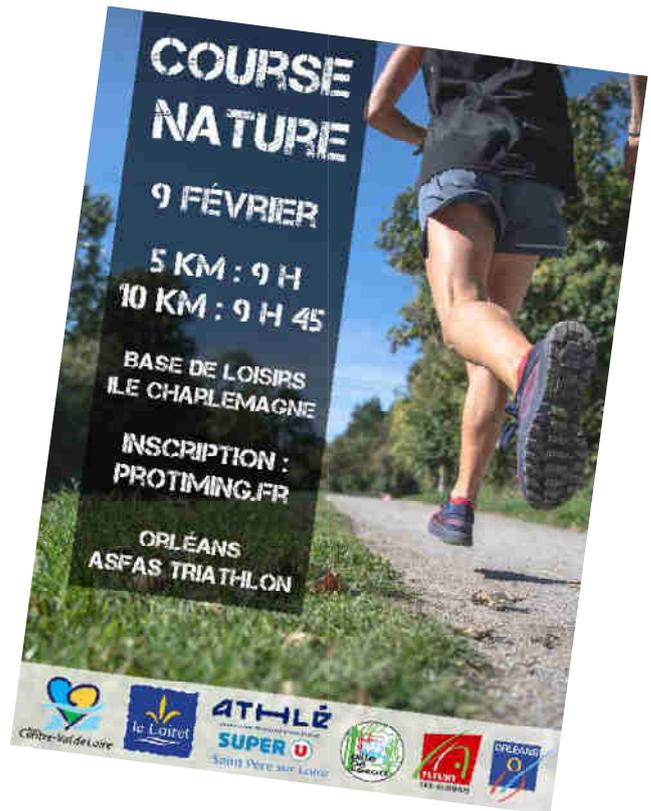




BIKE & RUN et COURSE NATURE d'ORLEANS 2020



DOSSIER TECHNIQUE

SOMMAIRE

- Programme
- Inscription
- Parcours
- Règlement
- Aménagement du site
- Bénévoles et sécurité

CONTACT

Jean-François Durand

djfedurand@yahoo.fr

06.77.76.65.08



PROGRAMME

La manifestation est organisée par
« ORLEANS ASFAS TRIATHLON »

Déroulement de la journée				
Course nature				
départ	catégories	années	distance	tarifs
9h00	A partir de minimes	2006 ...	5km	8€
9h45	A partir de cadets	2004 ...	10km	10€
10h45 → remise des récompenses « Course Nature »				
Bike & Run				
départ	catégories	années	distance	tarifs duo
12h00	Mini poussins	2014 / 2013	1500 m	8€
12h30	Poussins	2012 / 2011	3000 m	8€
13h00	Pupilles	2010 / 2009	4500 m	8€
14h00	Benjamins - Minimes	2008 / 2005	6000 m	8€
15h00	Cadet - Juniors	2004 / 2001	12000 m	12€
	A partir de seniors	2000 ...		16€
16h30 → remise des récompenses « Bike & Run »				
Un départ commun peut avoir lieu si le nombre de participant est trop faible (ex : mini poussin / poussin) mais les distances seront respectées par catégories.				
Une buvette avec vente de boissons ainsi qu'une vente de sandwiches, crêpes, gâteau... est mise en place par l'organisation.				
BASE DE LOISIRS DE L'ILE CHARLEMAGNE Levée de la Chevauchée 45650 St Jean le Blanc				



BULLETINS D'INSCRIPTION

S'inscrire sur le site : <https://protiming.fr/Runnings/liste>

Pour les licenciés clubs triathlon



L'accès à la « course nature » se fera sur présentation d'un certificat de non contre indication de la course à pied en compétition.

Pour les licenciés FFA

L'accès au « Bike & Run » se fera sur présentation d'un certificat de non contre indication du vélo en compétition.

Ils devront s'acquitter d'un Pass compétition journée
(2€ / personne).

Pour les individuels



L'accès aux courses se fera sur présentation d'un certificat de non contre indication de la course à pied et du vélo en compétition.

Ils devront s'acquitter d'un Pass compétition journée pour le « Bike & Run »
(2€ / personne).

Le règlement se fait par chèque à l'ordre
« ORLEANS ASFAS TRIATHLON »

A renvoyer à
Jean-François Durand, Orléans asfas triathlon,
1543 rue de la motte moreau, 45470 Trainou



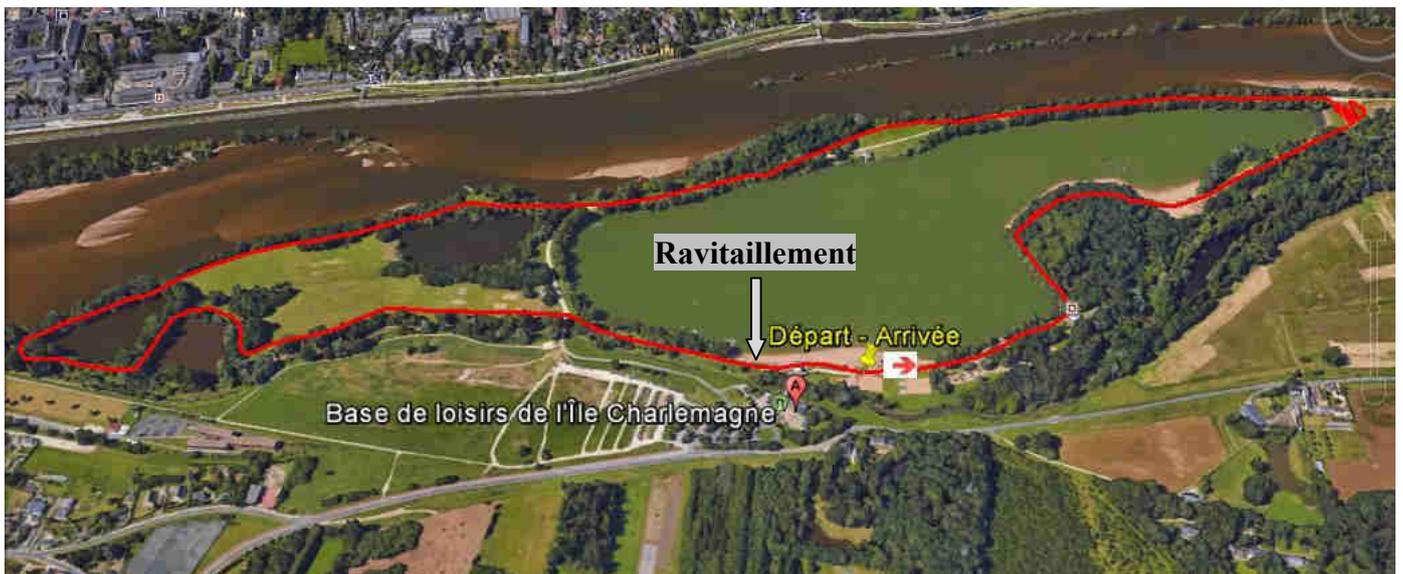
PARCOURS COURSE NATURE

5 km



10 km

2 fois le parcours du 5 km





PARCOURS BIKE & RUN

1500 m (mini poussins)



3000 m (poussins)





4500 m (pupilles)



6000 m

2 fois le parcours du 3 km





12000 m (à partir de cadets)
1^{er} boucle bleue (3km) puis 2 boucles rouges (9km)





REGLEMENT GENERAL

Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile auprès de « THELEM ASSURANCE ».

Annulation

En cas d'annulation de la manifestation pour force majeure, l'ORLEANS ASFAS TRIATHLON se réserve le droit de conserver les frais d'inscription. Dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.

Droit à l'image

Les concurrents autorisent expressément l'ORLEANS ASFAS TRIATHLON, lors de leur inscription, à utiliser toutes images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prisent lors de l'évènement et ce sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités et vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Dossier d'inscription

- L'engagement n'est définitif qu'à réception du dossier complet
(cf : règlement course nature et bike & run)
- Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs !
- Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport, tous les participants doivent remplir une fiche d'inscription.

 En cas d'impossibilité pour un athlète de participer à la compétition, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

 Toute inscription sur place sera majorée de 2€.

 La sécurité médicale est assurée par une équipe médicale et paramédicale de l'organisation.

Consigne coureurs

Durant leurs compétitions, les participants pourront déposer leurs affaires personnelles dans un lieu prévu à cet effet.

Résultats / photos / récompense

Le classement est établi pour l'ensemble des concurrents.

- Tous les résultats seront affichés à l'issue des épreuves sur <https://www.protiming.fr/Results/liste>
- Les photos seront sur <http://www.infosport-loiret.fr/>
- Une récompense-souvenir est remise à chaque participant et des lots sont attribués aux 3 meilleurs de chaque catégorie homme et femme.



Accueil des coureurs

Inscriptions et retrait des dossards à la base de loisirs de l'île charlemagne, levée de la chevauchée, 45650 St Jean le Blanc :

- samedi 08 février de 16h00 à 19h00
- dimanche 09 février de 8h00 à 14h30

Fermeture 30' avant le début de chaque course

Un dossard est distribué à tous les participants.

Il doit être porté en permanence devant et visible dans sa totalité.

La clôture des inscriptions est effective dès que le nombre maximal de participants est atteint. (cf : règlement bike & run)

L'arbitrage

Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer ce règlement et apprécier tous litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves. Les arbitres veillent à ce que ce règlement soit respecté et comptent sur le « fair play » et l'esprit sportif des coureurs.

Le chronométrage

Il est assuré par une société spécialisée.

Conformément au règlement de la FFTRI et par respect pour l'environnement, les concurrents veillent à ne rien laisser sur le parcours sous peine de sanctions.

Ravitaillement

Un ravitaillement est mis en place à l'arrivée afin que chaque participant puisse y avoir accès et ainsi s'approvisionner ainsi qu'un ravitaillement boissons à mis parcours du 10km « course nature » et 12 km « bike & run ».

Le ravitaillement est accessible uniquement par les participants et seulement à l'issue de leur épreuve.

Spécifique « course nature »

La « course nature » est une pratique qui consiste à courir sur des chemins forestiers ou campagne avec un faible dénivelé.

C'est une manifestation ouverte à tous, licenciés ou non.

Le dossier complet

- Les licenciés FFA doivent joindre une photocopie de leur licence FFA (compétition), (loisir-running), (entreprise), (Pass j'aime courir), les frais de participation.
- Tout non licenciés FFA doit fournir un certificat (original) de non contre indication à la course à pied en compétition (*les déclarations sur l'honneur ne sont pas acceptées*), les frais de participation.



Spécifique « bike & run »

Le bike & run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe avec un seul vélo pour deux équipiers.

C'est une manifestation ouverte à tous, licenciés ou non.

Le dossier complet

- Les licenciés FFTRI doivent joindre une photocopie de leur licence 2020 et les frais de participation.
- Tout non licenciés FFTRI doit joindre un certificat de non contre indication du vélo et de la course à pied en compétition (*Les déclarations sur l'honneur ne sont pas acceptées*), les frais de participation.

Clôture des inscriptions

Nombre maximal de participants : 150 équipes pour chaque épreuve.

Modalité de la course

- La permutation des équipiers est libre avec la possibilité de ne pas rester groupés.
- Les zones de regroupements imposées, seront délimitées par deux lignes au sol, distantes de 25 à 50 mètres, en dehors des points de ravitaillement avec une signalisation de début et de fin de zone. Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle et les 100 derniers mètres de la course côte à côte. Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.
- Les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.
- Un seul concurrent est autorisé sur le vélo.
- Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.

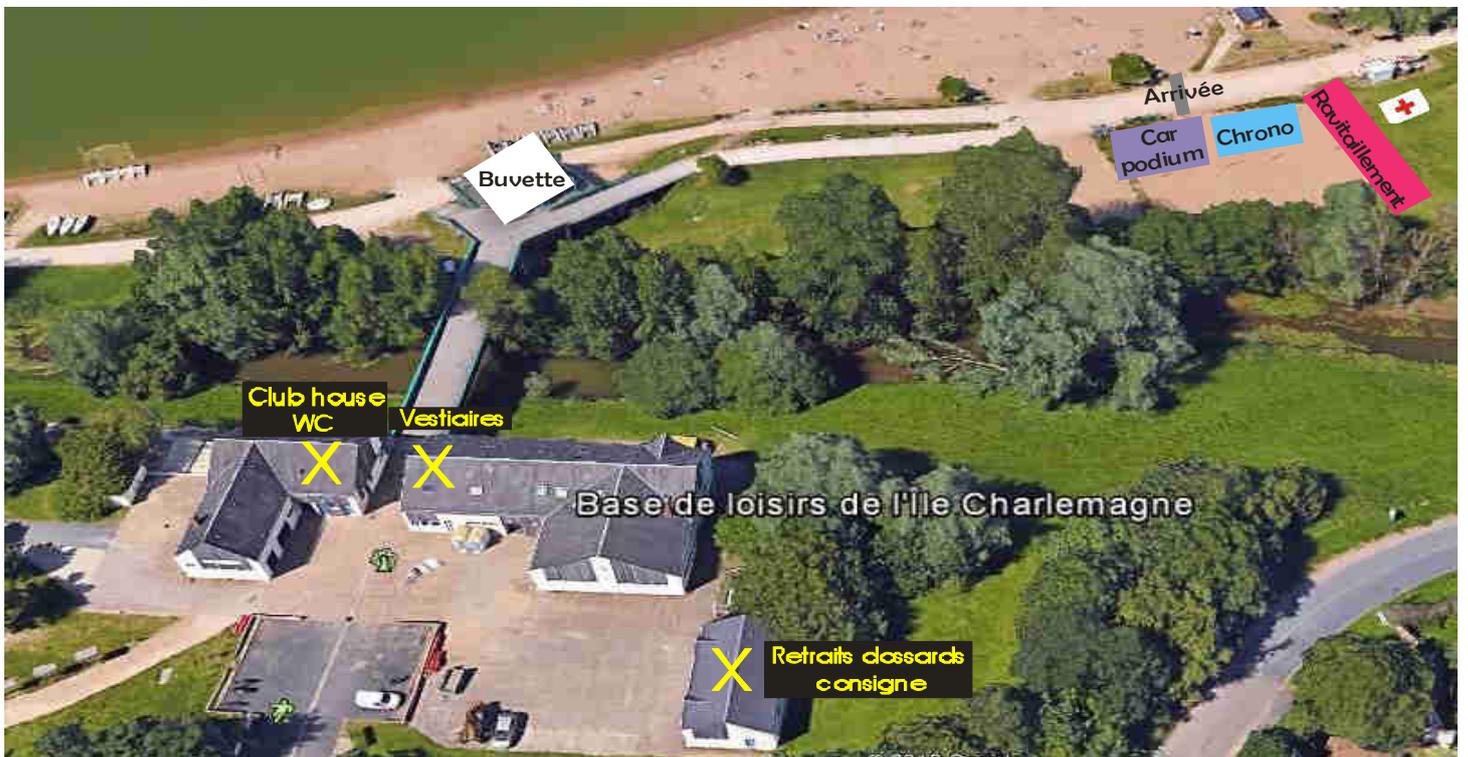
Composition des équipes et distance autorisée

La composition des équipes est libre à condition de respecter les distances maximum en fonction des catégories d'âges du concurrent le plus jeune.

-  Un contrôle du matériel à l'entrée de la zone de départ sera prévu.



AMENAGEMENT SITE





SECURITE



● **Signaleurs fixe**

- ✚ Environ 21 signaleurs seront placés sur les lieux stratégiques afin d'assurer la sécurité des concurrents et des spectateurs. Ils se déplaceront, si besoin, en fonction des parcours.
- ✚ 2 signaleurs en vélo ouvriront et fermeront les différentes courses + un signaleur en vélo qui tournera sur le parcours pendant les courses.

Arbitres

Les arbitres seront présents sur le parcours durant les courses du bike & run.

Barrières vauban

150 barrières ont été demandées.

- Elles seront placées, sur le parcours, aux endroits qui représentent un danger pour les concurrents et les spectateurs.
- Autour du ravitaillement pour créer un accès pour les concurrents et éviter l'encombrement avec les spectateurs.

Secours

Une tente aménagée sera mise en place pour accueillir les blessés.

2 médecins bénévoles, 4 pompiers et secouristes seront présents sur le site.